

Édito

L'année 2016 qui vient de se terminer a à nouveau démontré la capacité d'adaptation et la réactivité de notre Association et de tous ses acteurs face aux évolutions contextuelles comme aux difficultés qui peuvent survenir...

Les conséquences de la loi de Santé et l'installation de la nouvelle Agence Régionale de Santé pour la région Bourgogne Franche-Comté ont été rapidement intégrées par notre organisation. En parallèle, l'AHBFC a souhaité apporter sa contribution au nouveau Projet Régional de Santé, avec lequel notre futur projet institutionnel devra être en cohérence, dans un contexte d'éloignement du siège de la nouvelle Agence Régionale de Santé vers Dijon.

Des changements importants ont également eu lieu au sein de notre Association avec en particulier le remplacement du Directeur Général. Luc BÉNET a été, dès sa prise de poste, confronté à l'inondation de notre site Jean Messagier à Montbéliard : cette situation difficile a été gérée au mieux grâce à l'implication remarquable de l'ensemble de nos personnels qu'il convient de remercier encore pour la solidarité et le professionnalisme dont ils ont fait preuve.

Notre Association, qui n'a de raison d'être qu'au regard de la personne prise en soins (patient, résident...) repose sur cette formidable communauté humaine que nous formons et qui permet la poursuite de grands projets pour les années à venir...

Au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration et à titre personnel je vous présente à toutes et à tous, ainsi qu'à votre entourage proche, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle pour 2017... Bonne année !

Jean-Pierre MICHEL - Président du
Conseil d'Administration de l'AHBFC



SOMMAIRE

Édito 1

- Actualités -

Maisons de l'Adolescence : des structures nécessaires 2
Un nouveau Directeur des Affaires Financières 3
Déploiement de l'outil ViaTrajectoire... 3

- Qualité & sécurité des soins -

Le compte qualité 4
2^{ème} édition des « Quali'D » 4
Pharmacovigilance : rappel 4
La pratique de la contention physique passive à l'AHBFC auditée 5

- Des missions et des Hommes -

Éducateur en Résidence Accueil 6

- Zoom sur... -

Le recrutement médical à l'AHBFC 7

- Fenêtre sur... -

Nouveaux retraités 8
Guide éco-gestes 8
Des nouvelles de l'équithérapie 8

- ACTUALITÉS -

Maisons de l'Adolescence (MDA) : des structures nécessaires

Création de la MDA de la Haute-Saône



Au cours de ce 1^{er} trimestre 2017, une Maison de l'Adolescence ouvrira au public sur le département haut-saônois.

Des permanences d'accueil physique du public seront implantées sur 3 villes majeures de Haute-Saône,

à savoir : **Gray, Luxeuil-les-Bains et Vesoul** où seront également basés le secrétariat et l'accueil téléphonique.

Un **numéro unique (03 84 68 25 25)** permettra aux **jeunes** (11-25 ans), aux **parents d'adolescents** ainsi qu'aux **professionnels travaillant avec des ados** de contacter l'équipe pluridisciplinaire (en cours de constitution) de la MDA haut-saônoise pour toutes les problématiques adolescentes (santé, scolarité, vie quotidienne, emploi, juridique...)

Que l'on vienne seul(e) ou accompagné(e), l'accueil sera **libre, gratuit et confidentiel** dans cet « *espace d'écoute, d'information, de soutien et de prévention* où les professionnels répondront à vos préoccupations et vous orienteront si nécessaire vers la structure la plus adaptée à vos besoins » explique Angeline DESPREZ, coordinatrice de cette nouvelle structure (photo ci-contre).



Elle œuvre activement depuis septembre dernier à sa mise en place et notamment à la **construction du réseau partenarial autour de l'adolescence en Haute-Saône...**

En effet, portée juridiquement et **gérée par l'AHBFC**, la MDA 70, à l'instar de son homologue sur l'Aire Urbaine, ne pourrait voir le jour sans les nombreuses institutions et structures partenaires (à ce jour déjà plus de 20 collectivités locales, associations, acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux...) qui s'impliquent également dans ce projet très attendu sur le territoire.

Toutes les informations concernant la MDA de la Haute-Saône seront prochainement disponibles sur son site internet : www.mda70.fr

Des nouvelles de la MDA de l'Aire Urbaine...

Le dernier trimestre 2016 a été chargé en événements pour la structure avec l'organisation de son 2nd colloque et l'ouverture d'une 4^{ème} antenne.

Après un 1^{er} colloque sur le thème du harcèlement entre adolescents qui avait rencontré beaucoup de succès en 2015, la MDA de l'Aire Urbaine avait décidé de renouveler l'expérience en organisant une nouvelle édition autour cette fois des « **jeunes à haut potentiel intellectuel : repérer, comprendre, agir** ». Un sujet qui a également suscité l'intérêt puisque **170 personnes** (professionnels, mais aussi parents et ados) **ont participé à cette conférence.**

L'organisation d'un colloque en 2017 est en réflexion, dont le sujet à l'étude serait « *famille et parentalité* »...



Par ailleurs, implantée dès son ouverture en avril 2013 au cœur des 3 principales villes de « l'Aire Urbaine », Belfort (90), Montbéliard (25) et Héricourt (70), la Maison de l'Adolescence tient depuis novembre dernier une **permanence hebdomadaire** (mercredi matin) au sein des locaux du Centre Communal d'Action Sociale (Mairie) de **Valentigney** (25).

Cette ouverture a pour objectif d'offrir une **réponse de proximité** sur ce territoire, puisque 12 jeunes boroillots avaient déjà été reçus en 2016 sur le site montbéliardais, un besoin qui se confirme avec déjà 13 adolescents reçus sur la fin de l'année passée par le professionnel assurant la nouvelle permanence.

La file active globale de la MDA de l'Aire Urbaine a connu une augmentation de plus de 27% l'an dernier par rapport à 2015 (815 dossiers contre 639), avec une hausse notable de la part des parents parmi le public accueilli (environ 30%). Les activités développées à destination des différents publics (café des parents, « jeux m'intéresse », groupes de parole thématiques...) sont également prisées avec des séances qui font le plein d'inscriptions.

- ACTUALITÉS -

Un nouveau Directeur des Affaires Financières (DAF)

Arrivée de Frédéric LALLEMAND (ci-contre)

Présentation de ce Franc-Comtois qui a rejoint l'AHBFC en décembre 2016 en tant que DAF (poste laissé vacant en juin par l'actuel Directeur Général Luc BÉNET)...

Après une formation d'économie-gestion, il a intégré la Mutualité Française du Doubs : dès 2002 en tant que contrôleur de gestion puis responsable du service de contrôle de gestion, avant d'occuper à partir de 2009 les fonctions plus opérationnelles de directeur d'un EHPAD bisontin, de l'hospitalisation à domicile régionale et, ces 3 dernières années, de la Polyclinique de Franche-Comté. Il a exercé en parallèle des activités de conseil et formation en gestion (auprès d'institutions représentatives du personnel, lors de formations de cadres de santé ou encore à l'université).



Après 14 années passées au sein du même établissement, Frédéric LALLEMAND, marié et père de 2 enfants, avait la volonté de découvrir d'autres pratiques, tout en restant **très attaché aux secteurs sanitaire et médico-social et aux valeurs du privé non lucratif**... Ce nouveau poste au sein de l'AHBFC va « *me permettre de revenir à des fonctions plus transverses avec mon expérience de terrain et de me rendre utile dans un service support à la prise en soins.* »

Luc BÉNET tient à remercier Céline MORI PISCHZUR, Adjointe au DAF, qui a assuré durant 6 mois avec beaucoup d'implication les missions de Directrice du service financier par intérim.

Déploiement de l'outil ViaTrajectoire...

Une aide à l'orientation personnalisée en santé

L'ARS (Agence Régionale de Santé) Bourgogne Franche-Comté a inscrit l'utilisation de cet outil d'aide à l'orientation dans le projet régional de santé et notre Association a été sollicitée en juin dernier pour la mise en œuvre du volet « personnes âgées » en Haute-Saône...

Développé par le Groupement de Coopération Sanitaire SISRA (Système d'Information Sanitaire Rhône-Alpes), ViaTrajectoire est un **service public gratuit, confidentiel et sécurisé** qui associe les ARS et Conseils départementaux de 21 ex régions. Couvrant différents types de prises en soins sanitaires et médico-sociales, il est **accessible à l'ensemble des acteurs concernés** pour offrir :

- ✓ un **meilleur service aux usagers** et notamment faciliter l'accès à l'information, réduire les délais d'attente, simplifier les démarches et fluidifier le parcours,
- ✓ un **outil de pilotage à disposition des établissements** afin de mettre à jour en temps réel les listes d'attente et d'optimiser le niveau d'activité,
- ✓ un **suivi de l'activité et des besoins sur le territoire aux Départements et à l'ARS.**

Via un **annuaire national** incluant une aide à la recherche par critères, le site **ViaTrajectoire propose à toute personne âgée qui recherche une place de s'inscrire dans les 3 types d'hébergement** : EHPA (établissements



d'hébergement de personnes âgées) et foyers logements, EHPAD (EHPA dépendantes), USLD (unités de soins de longue durée), grâce au formulaire unique de demande d'admission et à la transmission sécurisée des données médicales.

Viatrajectoire permet à ces usagers un accès à distance sécurisé à leur dossier, en facilite la mise à jour et simplifie la sélection et les échanges avec les structures.

Du côté des établissements, l'outil a pour principaux avantages de présenter leur offre d'accueil et les prestations qu'ils proposent et de permettre une gestion électronique en temps réel des demandes reçues et des listes d'attente. Quant aux médecins, ViaTrajectoire leur assure la confidentialité et la traçabilité des données.

8 sessions d'information ont réuni fin 2016 **plus de 60 professionnels de l'AHBFC** : médecins, assistants sociaux, personnels des EHPAD et d'autres structures médico-sociales, du bureau des entrées, de la protection des majeurs... Le dispositif sera opérationnel dès ce début 2017 (toutefois le Département haut-saônois n'a pas encore lancé sa campagne d'information auprès des usagers et médecins libéraux).

Depuis, l'AHBFC a été à nouveau sollicitée par l'ARS ainsi que par la MDPH et le Département du Doubs afin d'intégrer le SAMSAH du Pays de Montbéliard dans le déploiement du volet « handicap » au cours de ce 1^{er} semestre...

Un outil de suivi et de dialogue avec la HAS

Mis en place dans le cadre de la V 2014, le compte qualité vise à renforcer l'analyse et la gestion des risques et à faciliter la priorisation des actions à déployer. La procédure de certification prévoit une mise à jour de ce support tous les deux ans, soit en ce mois de janvier 2017 pour notre établissement.

Les membres de la cellule qualité ont donc rencontré les pilotes des différentes thématiques retenues par la HAS (Haute Autorité de Santé) pour réaliser ce travail de mise à jour au cours du dernier trimestre 2016.

À noter que les nouvelles actions portées au compte qualité intégreront également le PAQSS (Plan d'Actions Qualité / Sécurité des Soins) de l'AHBFC. La démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins se poursuit continuellement...

2^{ème} édition des « Quali'D »

Semaine de la Sécurité des Patients

Proposées pour la seconde fois à l'occasion de cette opération nationale annuelle de sensibilisation, ces journées se sont déroulées en novembre dernier sur 3 sites différents de l'AHBFC (Clairefontaine, Bavilliers et Héricourt) et ont accueilli 177 participants.

Le thème des événements indésirables associés aux soins a été abordé à travers l'hygiène, l'identitovigilance, la prise en charge médicamenteuse, le travail en équipe, etc. Les professionnels ont apprécié de prendre part aux ateliers, plutôt ludiques (quizz, jeux des erreurs, mises en situation, « boîte à coucou » ou encore Quali'actives*), qualifiés « riches d'échanges et d'apport de connaissances ». Chacun a pu bénéficier des services proposés par les documentalistes de l'AHBFC qui étaient également présentes et repartir avec des supports.

Les patients ont aussi été associés, par la création de tableaux dans le cadre de l'atelier Arcadie et la diffusion de messages clés via des sets de table dans les unités.

*Ce jeu type « Les incollables » (cf. À la croisée... n°29 - mai 2016) a été récompensé cette même semaine par un **Prix Qualité de l'Agence Régionale de Santé.**

Pharmacovigilance : rappel

Une vigilance sanitaire majeure à l'AHBFC

La pharmacovigilance (à ne pas confondre avec l'erreur médicamenteuse) consiste en la surveillance des médicaments et la prévention du risque d'effet indésirable résultant de leur utilisation. Acteurs majeurs de cette vigilance, les professionnels de santé (pharmaciens, médecins, infirmiers...), mais aussi les patients eux-mêmes, peuvent déclarer ces effets.

Cette déclaration s'effectue auprès d'un des 31 CRPV (centres régionaux de pharmacovigilance) coordonnés à l'échelon national par l'ANSM (agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) et s'intégrant dans une organisation européenne (agence EMA).



En établissement hospitalier, la déclaration est réalisée via le responsable de la pharmacovigilance, un rôle assumé à l'AHBFC par Nathalie DAVID (ci-dessous), pharmacienne chef de la PUI (pharmacie à usage intérieur) : « Nous envoyons peu de fiches de déclaration au CPRV de Besançon (3/an en moyenne) » indique-t-elle en invitant notamment « les infirmiers, souvent en première ligne pour constater les effets secondaires des médicaments » à les signaler à la pharmacie (en plus du signalement fait au médecin).



Cette démarche est très importante car certains effets indésirables des médicaments peuvent s'avérer graves voire conduire jusqu'au décès. Il ne faut donc pas hésiter à déclarer les effets inattendus, mais aussi ceux qui sont attendus car les déclarations de pharmacovigilance peuvent être remontées jusqu'à l'entreprise produisant le médicament, entraîner une utilisation restreinte voire une suppression de ce dernier.

Par exemple, c'est ainsi que le Mediator, qui altérait les valves cardiaques, a pu être retiré de la vente en 2009, tout comme le Noctran en 2011, pour confusion mentale et syndromes parkinsoniens.

- QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS -

La pratique de la contention physique passive à l'AHBFC auditée

Une réflexion collective déjà bien engagée et à poursuivre...

Un audit, piloté par le RéQua (Réseau Qualité des établissements de santé de Bourgogne Franche-Comté), a été réalisé en mai 2016 à l'AHBFC par les membres du groupe de l'EPP (évaluation des pratiques professionnelles) « Pratique clinique de la contention physique passive ». Ce groupe de travail avait été mis en place depuis quelques années à l'initiative de la Direction des Soins Infirmiers, notamment afin de réactualiser le protocole relatif à l'utilisation des moyens de contention en psychiatrie générale et dans les structures médico-sociales.

« Cet audit a permis une première approche régionale, au regard de 11 critères permettant une mesure quantitative mais surtout qualitative de notre pratique clinique » explique Jean-Marie KAMM, cadre supérieur de santé du secteur de psychiatrie générale 70G04 et pilote du groupe EPP Contention.

Un tirage au sort de 30 dossiers a été effectué par le Département de l'Information Médicale de l'AHBFC parmi ceux comportant des prescriptions de contention en cours (hors isolement) datant de moins de 6 mois.

Le groupe EPP, organisé en binômes, a ensuite réalisé l'audit sur ces dossiers, concernant 11 unités de soins réparties sur différents secteurs de psychiatrie générale et une maison d'accueil spécialisé.

Avec une prévalence des patients ayant une prescription de contention de 6%, les grilles de résultats adressées au RéQua indiquent que sont tracés dans les dossiers :

- ✓ la prescription avec le motif, le type de contention et les moments (jour ou nuit) dans 100% des cas,
- ✓ le bénéfice/risque pour 67%,
- ✓ l'information du patient pour 87%,
- ✓ la surveillance quotidienne pour 56%.

Nos résultats sont plutôt meilleurs que d'autres établissements mais aucun n'est comparable en termes d'activité et de taille.

Il s'agit d'une première évaluation qui demandera d'autres audits plus précis et prenant en compte les contentions actives, lors de prescriptions d'isolement par exemple.

Il faudra également intégrer les nouvelles dispositions de l'article L. 3222-5-1 du Code de la Santé Publique qui prennent en considération les recommandations du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté et de la HAS (Haute Autorité de Santé) avec la mise en place du registre des isolements et de la contention dans les établissements de soins.



3 DES MEMBRES DU GROUPE EPP - de gauche à droite :
VÉRONIQUE PENRU, RESPONSABLE ACHATS À LA DSLT,
JEAN-MARIE KAMM, SURVEILLANT-CHEF DU SECTEUR 70G04,
CHRISTINE MARION, INFIRMIÈRE À LA CELLULE QUALITÉ

Cette démarche a néanmoins déjà permis d'élaborer quelques propositions pour l'établissement qui concernent notamment la révision des actuels protocole et document support Cariatides relatifs à la contention (et à l'isolement).

Ce travail est également l'occasion de sensibiliser nos équipes au travers des référents présents au sein de chaque unité et structure concernant le recours à la contention mais aussi le matériel, son stockage, son entretien...

« En 2016, la rencontre annuelle de ces référents nous a permis d'évaluer que chaque unité ou structure est engagée dans une réflexion afin de réduire le recours à la contention, tant en nombre qu'en durée » se félicite Jean-Marie KAMM. Depuis 2012, des formations au bon usage du matériel mis à disposition pour les prescriptions de contention ont été dispensées, en collaboration avec la DSLT (Direction des Services Logistiques et Techniques), à 369 soignants (cadres, infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques) afin qu'ils l'utilisent en toute sécurité et dans le respect du patient. « L'objectif serait désormais de former des soignants en capacité d'initier les nouveaux embauchés... »

Le travail du RéQua va se poursuivre en tenant compte des remarques des professionnels qui ont participé à ce premier audit. Il est souhaitable que chaque établissement s'engage dans une démarche plus régulière d'évaluation de ses pratiques cliniques en s'appuyant sur des indicateurs permettant de mesurer les écarts avec les recommandations de bonnes pratiques.

« Gardons en tête que la prescription de contention reste une réponse thérapeutique possible de dernier recours dans un temps limité et doit permettre les échanges pluridisciplinaires entre soignants et médecins au regard de la situation du patient » conclut le pilote du groupe EPP.

- DES MISSIONS ET DES HOMMES -

Éducateur en Résidence Accueil

Un rôle clé au sein de celle de Valentigney

Deux éducateurs travaillent actuellement au sein de cette résidence sociale ouverte en mars 2015 par l'AHBFC, ils nous expliquent en quoi consistent leurs missions au quotidien...

Moniteur éducateur diplômé, Jérôme SALIN a rejoint notre Association en effectuant un remplacement à la MAS (maison d'accueil spécialisée) d'Héricourt à la suite duquel il a été recruté pour la Résidence Accueil de Valentigney. Il avait auparavant exercé son métier pendant plus de 15 ans dans différentes structures (en IME (institut médico-éducatif) auprès d'adolescents autistes, en centre médico-professionnel pour la réinsertion hors parcours protégés ou encore en crèche).

Après une formation initiale et une dizaine d'années à travailler dans l'électrotechnique, puis une expérience de gérance d'un commerce, Damien PILARSKI a souhaité se reconvertir en passant un diplôme d'éducateur spécialisé qu'il a mis en pratique auprès de publics divers avant d'intégrer la Résidence Accueil boroillotte (adultes polyhandicapés en MAS, enfants bénéficiant d'une scolarité adaptée à leurs troubles en IME, sans abris en centre d'hébergement et en équipe mobile santé mentale & précarité, enfants handicapés...)

Leurs métiers ne sont en principe pas identiques mais, en pratique, dans de nombreuses structures et notamment celle qui nous intéresse ici, ils exercent des missions similaires.

L'un des premiers rôles de l'éducateur est d'apprécier la capacité d'une personne à intégrer ou non la résidence (grâce à une période d'évaluation de 5 demi-journées au minimum). Ensuite, « nous sommes aussi présents que possible dans la vie de la structure et attentifs à un éventuel « retour » de la maladie psychique. En pratique, cela consiste à des échanges quotidiens avec les résidents pour éviter qu'ils ne se retranchent chez eux et soient à nouveau confrontés à la solitude et aux angoisses engendrées... Pour cela, on ne marque pas un grand fossé avec eux, on est au contraire dans le partage et on utilise beaucoup l'humour qui permet de désamorcer simplement certaines situations. Il s'agit de leur lieu de vie : notre objectif est qu'ils s'y sentent bien ! »

L'accompagnement social des personnes qui vivent au sein de la Résidence Accueil est déjà largement couvert par d'autres professionnels (ceux du SAMSAH, des assistants sociaux...) estiment Jérôme et Damien : « notre rôle consiste plutôt à les habituer à (re)prendre des initiatives, de l'autonomie et confiance en eux pour les ramener sur un chemin de vie hors institution... »



JÉRÔME SALIN (à gauche) & DAMIEN PILARSKI

Un autre aspect important de leur travail consiste au **développement de partenariats** avec les autres...

- ✓ services de l'AHBFC (unités d'hospitalisation, centres médico-psychologique, service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés...),
- ✓ acteurs locaux : professionnels libéraux, commerçants et autres résidents du quartier au sein duquel la structure est désormais bien intégrée,
- ✓ partenaires sociaux : SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) du Doubs où est représentée la structure avec d'autres résidences sociales, organismes tutélaires...

S'il n'y a pas vraiment de « journée type », celle-ci commence toujours par un café pris tous ensemble, afin de donner un rythme aux résidents mais aussi de leur permettre de libérer leur parole (si la nuit a été difficile, s'ils souhaitent parler des derniers événements...). La matinée de l'éducateur se poursuit par des tâches relatives au fonctionnement de la résidence.

Les **diverses activités** proposées l'après-midi sont **adaptées au maximum aux demandes et centres d'intérêts des résidents**, toujours dans l'objectif de leur redonner confiance en eux. Enfin, la soirée est l'occasion de temps plus calmes, d'échanges avec les résidents (ou de différentes réunions).

La Résidence Accueil, destinée à des personnes sortant d'hospitalisation, se veut être un sas avant le retour en milieu ordinaire (logement indépendant, emploi...) mais « nous n'avons pas encore le recul nécessaire sur cette finalité... » Cependant, ils notent déjà une **véritable évolution des bénéficiaires notamment en termes d'ouverture sociale, d'insertion dans le milieu urbain** (faire ses courses soi-même, etc.) « Notre vocation est d'établir un climat de confiance permettant aux résidents d'être assez à l'aise pour se libérer, s'ouvrir aux autres... Nous sommes d'ailleurs assez fiers d'avoir réussi à instaurer une véritable solidarité entre les résidents qui échangent beaucoup entre eux, ne se jugent pas et font au contraire preuve de respect, de bienveillance et même d'entraide les uns envers les autres. »

- ZOOM SUR... -

Le recrutement médical à l'AHBFC

Une mission stratégique assurée par le Bureau des Affaires Médicales

Situé au sein de la Direction Générale à Saint-Rémy, le Bureau des Affaires Médicales réunit 4 personnes (3 ETP) autour de la gestion globale du personnel médical et des cadres dirigeants, avec pour missions : l'administration de ce personnel (paie, suivi du temps de travail, des absences, avancement d'échelon, détachement, etc.), l'élaboration et le suivi des budgets médicaux en collaboration avec la Direction des Affaires Financières, l'organisation des instances (commissions médicale d'établissement, des gardes...) et, comme développé ci-après, le recrutement (recherche de candidats, entretiens administratifs, organisation de rencontres avec le chef de service, contrats de travail) en lien avec le Directeur Général...



SYLVIE LEMARQUIS (à gauche) & CYRIELLE GODDERIS (à droite), CHARGÉES DES AFFAIRES MÉDICALES
LÉONIOLA LEMERCIER & ÉMILIE RAPENNE (au centre), GESTIONNAIRES AUX AFFAIRES MÉDICALES

Dans le contexte régional et national de difficile renouvellement générationnel des équipes médicales auquel est confronté notre organisation, le recrutement de médecins (psychiatres, pédopsychiatres, généralistes ou autres spécialistes) est un enjeu institutionnel majeur pour assurer la pérennité et la qualité de nos activités de prises en soins.

L'équipe des affaires médicales (photo), missionnée par la Direction pour y répondre, déploie au quotidien dans cet objectif de multiples outils :

- ✓ Publications sur de nombreux sites internet dédiés d'annonces qui ont été récemment retravaillées pour être davantage attractives et pertinentes grâce à la collaboration des médecins(-chefs) et internes de notre établissement « *que nous remercions d'ailleurs ici* » ;
- ✓ Présence sur plusieurs réseaux professionnels et/ou sociaux (Viadeo, LinkedIn, Facebook, Réseau Pro Santé) ;
- ✓ Recours à des cabinets de recrutement avec notamment le démarchage en cours d'une agence en Europe de l'Est ;
- ✓ Parutions ponctuelles dans des revues médicales (Le Jeune Médecin Généraliste, Le Psy Déchainé, Le Quotidien du Médecin, Le Recruteur Médical...) et dans la presse régionale ;
- ✓ Participation à des salons de recrutement virtuels (Meeting Med) ou non (Speed Meeting Journée découverte du Pays des Vosges Saônoises) ;
- ✓ Diffusion de nos offres de recrutement et de nos dispositifs d'allocations d'études par le biais d'anciens internes de notre établissement...

Yohan GRANDPERRIN et Martin VIVERGE, représentants des internes qui ont effectué une partie de leur cursus à l'AHBFC, se sont ainsi fait le relais auprès de leurs pairs de nos postes médicaux à pourvoir ou encore du contrat d'indemnité d'études et de projet professionnel. Ce dispositif consiste à verser une allocation durant leurs études aux internes de psychiatrie et de médecine générale en contrepartie de laquelle le bénéficiaire s'engage à exercer son activité à l'AHBFC dans les trois mois suivants l'obtention de son diplôme, à hauteur d'une année par semestre financé.

Outre ce contrat, afin d'améliorer l'attractivité de notre établissement auprès des étudiants en médecine, les affaires médicales ont élargi, depuis la rentrée 2016, le temps de présentation « administrative » de l'AHBFC en une journée d'accueil à destination des nouveaux internes afin de leur permettre de mieux appréhender notre organisation (formation au logiciel Cariatides par le Département de l'Information Médicale, présentation du fonctionnement de la Pharmacie à Usage Intérieur et de l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène, des modalités d'admission en soins sans consentement...) « *L'institution s'efforce ainsi de faciliter leur accueil et de le rendre agréable et convivial, de manière à leur donner envie de revenir au cours de leur future carrière et de s'intégrer à nos équipes* » explique le Docteur Jean-Marc TALON, Président de la Commission Médicale d'Établissement.

Quelques chiffres-clés

32 candidatures reçues en 2016 dont 4 en cours d'étude*

> 6 psychiatres et 3 médecins généralistes recrutés

> 3 psychiatres en cours de recrutement pour 2017

7 contrats d'indemnités d'études et de projet professionnel en cours

15 bénéficiaires de ce contrat embauchés depuis 2009

*Toutes les candidatures font l'objet d'une étude approfondie mais un nombre conséquent est irrecevable : candidat non inscrit à l'Ordre des Médecins en France, non maîtrise de la langue française ou encore retrait de candidature...

- FENÊTRE SUR... -

Nouveaux retraités

De septembre à décembre 2016...

- ✓ **Paulette BRINGARD** - infirmière - Le Discus
- ✓ **Didier FAYE** - directeur général
- ✓ **Gilberte HENRY** - agent hôtelier spécialisé - Esquirol
- ✓ **Anna KEROUREDAN** - infirmière - hôpital de jour enfants Dolto
- ✓ **Brigitte KURTZEMANN** aide médico-psychologique - maison d'accueil spécialisé Le Village Vert du Breuil
- ✓ **Evelyne LEGENDRE** - infirmière - centre de psychiatrie générale d'Héricourt
- ✓ **Jeanne LOEUILLET** - aide médico-psychologique - maison d'accueil spécialisé Le Village Vert du Breuil
- ✓ **Marcelle MIGEON** - infirmière - UIA Vesoul
- ✓ **Chantal MUNSCHY** - aide médico-psychologique - maison d'accueil spécialisé Le Village Vert du Breuil
- ✓ **Chantal NOGARA** - infirmière - Noailles
- ✓ **Pascale PARIS** - infirmière - centre médico-psychologique adultes de Montbéliard
- ✓ **Joëlle RUAUX** - aide-soignante - Villon
- ✓ **Yvette VINEY** - aide-soignante - cafétéria Le Relais des Amis

Guide éco-gestes

Éco-responsable

Le groupe de travail dédié aux « éco-gestes » a élaboré un guide ludique et pédagogique visant à sensibiliser encore davantage les personnels de l'AHBFC sur cette thématique...



Ce support, diffusé sur intranet et dans tous les services de l'Association fin 2016, illustre au travers de **chiffres clés** significatifs sur différents volets (électricité, chauffage/climatisation, eau, déchets, papier, déplacements, locaux et matériels) l'**impact environnemental de nos activités**, en rappelant **quelques réflexes simples à adopter** au travail au quotidien pour être éco-responsable !

Notre organisation est engagée de longue date en faveur du développement durable et souhaite par ce biais impliquer chacun, individuellement et collectivement.

Des nouvelles de l'équithérapie

Nouvelle équipe à Clairefontaine



Au sein du service des activités physiques et sportives, de nouveaux visages sont désormais en charge de l'équithérapie (soin médiatisé par la présence du cheval) suite au départ en retraite de **Joël MONNEY**, infirmier équithérapeute à l'origine du développement de cette activité...

Infirmière équithérapeute, **Marianne MOUILLET** (à droite sur la photo) a travaillé durant 1 an et demi avec Joël. Diplômée de l'Institut de Formation en Equithérapie, elle a obtenu en 2016 un Certificat de Spécialisation Utilisateur Professionnel de Chevaux Attelés, financé par l'AHBFC, lui permettant de continuer à proposer de l'attelage. **Morgane MONGIN** (à gauche), infirmière qui avait développé une activité d'équitation adaptée au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé de Gray, a pu concrétiser son projet professionnel en rejoignant également l'équithérapie en novembre dernier. Elles souhaitent désormais « *continuer de promouvoir et développer l'équithérapie à travers cette structure unique en France.* »

Sortie au Haras national de Besançon

Le 20 décembre dernier, 3 patients/résidents (de la Maison d'Accueil Spécialisé Amboise et des unités De Clérambault et Courbet) se sont rendus au Haras national bisontin dans le cadre de l'équithérapie, un lieu régulièrement évoqué puisque l'un des chevaux du service, **Kriter** (ancien étalon) vient de cette structure.

« L'organisation de cette visite avait pour objectif de valoriser l'implication et l'investissement des participants » expliquent Marianne et Morgane.
« Nous avons également profité de la venue sur ce site de Pagnozoo pour leur faire découvrir l'art équestre à travers le dernier spectacle de cette troupe ! »

